



NOTICE CHASSE ACCOMPAGNEE

Qu'est-ce que la chasse accompagnée ?

La chasse accompagnée vous permet, si vous souhaitez découvrir la chasse ou chasser avant d'obtenir votre permis, de chasser gratuitement, dès l'âge de 15 ans, accompagné d'un « parrain ».

C'est aussi la possibilité, pour des adultes, de découvrir la chasse, car il n'y a pas d'âge limite pour chasser accompagné. Il faut simplement avoir suivi au préalable une formation pratique élémentaire obligatoire auprès d'une Fédération Départementale des Chasseurs.

Elle peut être pratiquée dans le cadre de la chasse à tir, de la chasse à l'arc, de la vènerie et de la fauconnerie et permet de chasser avec 1 arme pour 2 qui est l'arme du parrain.

❖ A partir de quel âge peut-on pratiquer la chasse accompagnée ?

La pratique de la chasse accompagnée est autorisée à toute personne âgée de plus de 15 ans.

La formation pratique élémentaire obligatoire pour pratiquer la chasse accompagnée peut toutefois être suivie dès l'âge de 14 ans et 6 mois révolus. Dans ce cas, la délivrance de *l'autorisation de chasser accompagné* ne pourra être délivrée qu'à partir de l'âge de 15 ans (date anniversaire).

Le chasseur accompagné

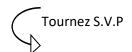
Le chasseur accompagné peut avoir jusqu'à 4 accompagnateurs « parrains ».

Pour obtenir son autorisation de chasser accompagné, il doit obligatoirement suivre une formation pratique dispensée par la Fédération des Chasseurs. Il est possible de suivre cette formation dès l'âge de 14 ans et demi.

La délivrance de l'autorisation de chasser accompagné est conditionnée :

- A l'obtention des 15 ans révolus
- Au suivi de la formation obligatoire de chaque accompagnateur parrain
- Au suivi de la formation obligatoire du chasseur accompagné

/!\ Tous les parrains devant avoir suivi la formation pour obtenir la délivrance de l'autorisation du chasseur accompagné, nous vous invitons à être vigilant sur le nombre de parrains demandés afin de ne pas retarder la délivrance de l'autorisation.



Une fois l'autorisation de chasser accompagnée délivrée, celle-ci est valable 1 an, de date à date, et n'est pas renouvelable.

L'accompagnateur « parrain »

Le parrain doit détenir un permis de chasser depuis plus de 5 ans pour être autorisé à parrainer un chasseur accompagné.

Il doit également avoir obligatoirement suivi une formation adaptée à ses responsabilités d'accompagnateur. A l'issue de la formation, une attestation de formation sera remise au parrain qui sera valable pendant 10 ans.

Durant ces 10 ans, si l'accompagnateur souhaite parrainer un autre chasseur accompagné, il n'aura pas à suivre une nouvelle formation.

Seul le parrain doit souscrire une assurance chasse, qui doit couvrir la responsabilité civile du chasseur accompagné.

La validation du parrain permet au chasseur accompagné de bénéficier des caractéristiques de cette validation (départementale, nationale, etc.)

S'inscrire à la chasse accompagnée

Le chasseur accompagné et son /ses accompagnateurs complètent le **formulaire d'inscription** joint à cette notice.

Si l'un des accompagnateur à déjà suivi la formation, merci de joindre une copie de sa carte d'accompagnant et de préciser si oui ou non il souhaite refaire la formation.

/!\ Ne pas oublier d'y ajouter :

- la copie recto/verso de la pièce d'identité du chasseur accompagné (carte nationale d'identité ou passeport) en cours de validité
- o Un chèque de caution de 30€ à l'ordre de la FDC 21

Retournez votre dossier d'inscription à :

Fédération départementale des Chasseurs de la Côte-d'Or RD 105 Lieu dit Les Essarts CS 10030 21490 NORGES LA VILLE CEDEX

/!\ <u>Vérifiez minutieusement votre dossier avant de l'envoyer, tout dossier incomplet vous sera retourné</u>



DEMANDE D'AUTORISATION DE CHASSER ACCOMPAGNÉ

Code de l'environnement articles L.423-2 et R. 423-8

Arrêté du 5 juillet 2005 fixant les modalités de formation pratique à la chasse accompagnée LOI n° 2019-773 du 24 juillet 2019 portant création de l'Office français de la biodiversité, modifiant les missions des fédérations des chasseurs et renforçant la police de l'environnement

Votre demande doit être accompagnée :

- de la photocopie d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport) ; pour les étrangers, toute pièce en tenant lieu ;
- de la déclaration sur l'honneur (figurant sur le présent formulaire) attestant que vous ne relevez pas des causes d'incapacité ou d'interdiction pouvant faire obstacle à la délivrance de l'autorisation de chasser accompagné :
- si vous êtes mineur(e) ou majeur(e) en tutelle, de <u>l'autorisation signée par votre représentant légal</u> (père, mère, tuteur ou juge des contentieux de la protection) figurant dans le présent formulaire ;
- d'une <u>déclaration sur l'honneur de chacun des accompagnateurs</u> (figurant dans la présente demande) attestant :
- Qu'il n'a jamais été privé par décision de justice du droit d'obtenir ou de détenir un permis de chasser
- Qu'il est titulaire du permis de chasser depuis plus de cinq années
- Qu'il dispose d'une assurance couvrant sa responsabilité civile pour cet accompagnement.
- Qu'il a suivi une formation à la sécurité à la chasse adaptée à sa responsabilité d'accompagnateur.

VOTRE IDENTITE
☐ Madame ☐ Monsieur (*) Cochez la case qui vous concerne
Votre nom de naissance :
Votre nom d'usage (1):
Vos prénoms :
Votre date de naissance :
Votre ville de naissance (et précisez le pays de naissance si vous êtes né(e) à l'étranger) :
Département :
Votre adresse N° et rue:
Commune: Code postal: Code postal:
Votre nationalité :
Téléphone fixe :
Adresse électronique :
Je demande la délivrance d'une autorisation de chasser accompagné.
Je déclare sur l'honneur qu'aucune des causes d'incapacité ou d'interdiction
pouvant faire obstacle à la délivrance d'une autorisation de chasser accompagné,
figurant ci-dessous ne m'est applicable.
Fait à :
Le:
Portez votre signature dans le cadre ————
ci-contre (en veillant à ne pas dépasser le cadre)
IDENTIFICATION ET AUTORISATION DE VOTRE REPRÉSENTANT LEGAL dans le cas où vous êtes mineur(e) : □ Père □ Mère □ Tuteur (*) dans le cas où vous êtes majeur(e) en tutelle : □ Juge des contentieux de la protection (*) (*) Cochez la case qui vous concerne
ATTENTION: si vous souhaitez être désigné comme accompagnateur,
vous devez obligatoirement renseigner également l'un des cadres « Identification de vos accompagnateurs » sur la présente demande
☐ Madame ☐ Monsieur (*) Cochez la case qui vous concerne
Votre nom de naissance :
Votre nom d'usage (1):
Vos prénoms :
<u>Je déclare sur l'honneur qu'aucune des causes d'incapacité ou d'interdiction pouvant faire obstacle</u>
à la délivrance d'une autorisation de chasser accompagné,
figurant ci-dessous n'est applicable au demandeur désigné dans le cadre « votre identité »,
figurant ci-dessous n'est applicable au demandeur désigné dans le cadre « votre identité », pour lequel j'agis en qualité de représentant légal
figurant ci-dessous n'est applicable au demandeur désigné dans le cadre « votre identité », pour lequel j'agis en qualité de représentant légal Fait à :

CAUSES D'INCAPACITÉ OU D'INTERDICTION

POUVANT FAIRE OBSTACLE A LA DÉLIVRANCE DE L'AUTORISATION DE CHASSER ACCOMPAGNÉ

L'autorisation de chasser n'est pas délivrée et le rôle d'accompagnateur n'est pas reconnu :

- à tout individu qui, par une condamnation judiciaire, a été privé de l'un ou de plusieurs des droits énumérés dans l'article 131-26 du code pénal ;
- à tout condamné à un emprisonnement de plus de six mois pour rébellion ou violence envers les agents de l'autorité publique ;
- à tout condamné pour délit de fabrication, débit, distribution de poudre, armes, ou autres munitions de guerre ; de menaces écrites ou de menaces verbales avec ordre ou sous condition :

Vous êtes informé que quiconque se sera fait délivrer indûment ou aura tenté de se faire délivrer indûment une autorisation de chasser accompagné, ou reconnaître indûment le rôle d'accompagnateur sera puni des peines prévues par l'article 441-6 du code pénal (deux ans de prison et 30 000 euros d'amende).

IDENTIFICATION DE VOS ACCOMPAGNATEURS
ACCOMPAGNATEUR N°1
Nom et Prénom :
Votre nationalité : Votre date de naissance : Votre date : Votre date date : Votre
Votre ville de naissance (et précisez le pays de naissance si vous êtes né(e) à l'étranger) :
Adresse: N° Rue:
Téléphone fixe :
Adresse électronique :
Permis de chasser n° :
Je soussigné, atteste sur l'honneur :
• N'avoir jamais été privé par décision de justice du droit d'obtenir ou de détenir un permis de chasser,
• Être titulaire du permis de chasser depuis plus de cinq années
Disposer d'une assurance couvrant ma responsabilité civile pour cet accompagnement. A de la compagnement de la compagneme
Avoir suivi une formation à la sécurité à la chasse adaptée à ma responsabilité d'accompagnateur
Signature de l'accompagnateur
ACCOMPAGNATEUR N°2
Nom et Prénom :
Votre nationalité : Votre date de naissance : Votre ville de naissance (et précisez le pays de naissance si vous êtes né(e) à l'étranger) :
Adresse: N°
Code postal : Commune :
Téléphone fixe : - - - - Téléphone portable : - - - - -
Adresse électronique :
Permis de chasser n° :
l
Je soussigné, atteste sur l'honneur:
N'avoir jamais été privé par décision de justice du droit d'obtenir ou de détenir un permis de chasser, Ître tituleire du permis de chasser depuis plus de cinq ennées.
 Être titulaire du permis de chasser depuis plus de cinq années Disposer d'une assurance couvrant ma responsabilité civile pour cet accompagnement.
 Disposer d'une assurance couvrant ma responsabilité civile pour cet accompagnement. Avoir suivi une formation à la sécurité à la chasse adaptée à ma responsabilité d'accompagnateur
Signature de l'accompagnateur
ACCOMPAGNATEUR N°3
Nom et Prénom :
Nom et Prenom: Votre nationalité: Votre date de naissance:
Votre ville de naissance (et précisez le pays de naissance si vous êtes né(e) à l'étranger) :
Département :
Adresse: N°
Code postal : Commune :
Téléphone fixe : - Téléphone portable :
Adresse électronique :
Permis de chasser n°:
Je soussigné, atteste sur l'honneur :
 N'avoir jamais été privé par décision de justice du droit d'obtenir ou de détenir un permis de chasser,
• It avoit jamais ete prive par decision de justice du droit d'obtenir ou de détenir un permis de chasser, • Être titulaire du permis de chasser depuis plus de cinq années
 Disposer d'une assurance couvrant ma responsabilité civile pour cet accompagnement.
Avoir suivi une formation à la sécurité à la chasse adaptée à ma responsabilité d'accompagnateur
Signature de l'accompagnateur
Signature de l'accompagnateur

Le Règlement UE 2016/679 dit « RGPD » et la loi informatique et libertés modifiée du 6 janvier 1978 s'appliquent à toutes les réponses et les données personnelles collectées sur ce document.

Les données sont collectées dans le cadre de l'exercice d'une mission de service public confiée à la FNC/FDC, notamment la gestion de l'activité cynégétique.

Les modalités de traitement et vos droits d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement sont précisés par notre politique de confidentialité accessible sur notre site internet.

 $Pour\ exercer\ vos\ droits,\ vous\ pouvez\ contacter\ le\ DPO\ de\ la\ f\'ed\'eration\ d\'epartementale\ des\ chasseurs.$